

De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale

Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin

Volume 10, numéro 20, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020624ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020624ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dorion, H. & Hamelin, L.-E. (1966). De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale. *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20), 195–211.
<https://doi.org/10.7202/020624ar>

DE LA TOPONYMIE TRADITIONNELLE À UNE CHORONYMIE TOTALE

par

Henri DORION et Louis-Edmond HAMELIN

Institut de géographie, université Laval, Québec

La toponymie est vieille comme le monde. Les sociétés primitives ont toujours eu comme première activité de parcourir leurs territoires et, partant, de les nommer. Et comme l'homme a voyagé bien avant que d'écrire, aussi loin que l'on remonte dans les littératures du monde, on rencontrera les noms que les hommes ont accrochés aux éléments naturels — eau ou terrain —, aux villages, aux villes, aux ouvrages d'art ou de génie qu'ils ont réalisés.

En revanche, si les noms de lieux ont existé de tout temps, la toponymie, elle, est fort jeune. Bien rares en effet sont les hommes de lettres ou de science qui, avant le deuxième tiers du siècle dernier, ont songé à considérer les noms de lieux autrement que comme de simples références de localisation et à en retirer des enseignements qui dépassent le niveau de la nomenclature. Après les géographes et les cartographes pour qui les toponymes constituaient le vocabulaire quotidien, des historiens et surtout des linguistes se mirent à puiser au trésor toponymique, particulièrement en France et en Allemagne. Les relevés qu'ils firent des toponymes européens de même que la confrontation des documents les amenèrent à découvrir le problème des variations innombrables des formes des noms de lieux : variations orthographiques, phonétiques, sémantiques, variations dans l'espace comme dans le temps. La superposition de nombreux groupes humains sur les substrats de l'Europe, de même que le caractère traditionnel de la toponymie européenne, née dans des pays de vieille civilisation, sont à l'origine de ces variations qui, dès que perçues et étudiées, constituèrent dès lors le problème majeur dont se préoccupèrent les toponymistes.

À cause de cela, la toponymie se développa dans les cadres des sciences linguistiques surtout et fit bientôt figure de secteur spécialisé de la dialectologie. Ainsi, très rares furent, par la suite, les ouvrages de toponymie, généraux ou régionaux, qui tentèrent de dépasser ces limitations. Paradoxalement, la science que l'on appelle « toponymie » en vint à se définir sans référence fondamentale à la géographie dont pourtant elle régit le vocabulaire propre.

Les ouvrages classiques de la toponymie française constituent la démonstration manifeste de cet état de choses. Par exemple, lorsque Charles Rostaing¹ précise que « le toponyme est un mot comme les autres, soumis aux lois de la phonétique », il se trouve à restreindre considérablement le champ de la topo-

¹ ROSTAING, Charles, *Les noms de lieux*, Paris, PUF, 1954, à la page 9.

nymie qui est ainsi réduite à ne considérer le nom de lieu que comme un témoin de l'évolution des langues ou des dialectes. Plus loin,² l'auteur sent le besoin de payer tribut aux sciences dont l'apport est indispensable à la toponymie : la linguistique, la phonétique, l'archéologie, la préhistoire. De la géographie, point de mention.

Il est évident que la géographie elle-même a sa part de responsabilité dans cet engagement de la toponymie dans des champs trop exclusivement linguistiques. Peu de géographes en effet, jusqu'à récemment, ont eu le souci d'analyser la matière toponymique que leur livraient les régions qu'ils étudiaient.³ Plus rares encore, s'il en fut, ceux qui voulurent réintégrer la toponymie au sein des préoccupations fondamentales de la géographie.

Dans les premières décennies de notre siècle, une telle situation n'a rien d'étonnant, puisqu'elle tient du caractère synthétique des approches de la géographie de l'époque. Il est plus surprenant, en revanche, que les tendances analytiques de la géographie contemporaine n'aient pas engendré la préoccupation de rechercher, par le menu, l'origine, le sens, l'explication, la justification, les modifications et toutes autres caractéristiques des noms de lieux qui, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, ont une fonction désignative qui se veut de plus en plus précise.

Cela ne veut pas dire cependant que la toponymie a été laissée exclusivement aux mains des dialectologues jusqu'à aujourd'hui. Au contraire, nombreux sont ceux — et parmi eux, plusieurs géographes professionnels — qui ont travaillé au sein de commissions officielles pour régir l'usage et l'application des noms de lieux dans leurs pays respectifs. Délaissant très souvent les aspects génétiques qui furent longtemps à la base même des préoccupations des toponymistes de la première école, ces hommes s'appliquèrent à régler des problèmes de nature plus documentaire qu'académique, plus pratique que scientifique. Ces travaux furent et restent très utiles, voire indispensables. Cependant, ils n'ont contribué d'aucune manière à rapprocher la toponymie de la géographie, à placer celle-là au service de celle-ci et inversement, à dégager la toponymie des voies trop étroites où elle s'était engagée dès ses débuts.

La toponymie traditionnelle est, à notre avis, extrêmement fragmentaire dans ses optiques, trop modeste dans ses objectifs ; elle n'est pas la science complète que nous voudrions qu'elle soit, elle n'a pas cette polyvalence essentielle à son développement comme science autonome.

Nous voudrions ici indiquer des voies nouvelles ou peu explorées, préciser l'échelle et la variété des sujets toponymiques, distinguer certaines optiques selon lesquelles les recherches toponymiques peuvent être entreprises, suggérer quelques applications d'une toponymie rendue utile. Nous n'avons pas la prétention de dresser un programme. Nous nous contentons d'élaborer un vœu.

² *In ibidem*, pages 22-23.

³ Il faut mentionner ici l'étude d'Emmanuel de Martonne, *Sur la toponymie naturelle des régions des hautes montagnes*.

LES SUJETS DE LA TOPONYMIE

À l'origine, l'homme a désigné les accidents topographiques par les mots communs qui les décrivent : « la montagne », « la rivière ». Mais dès ses premiers déplacements, il rencontra des accidents de même type qu'il fallut dès lors désigner de façon plus précise : « la grosse rivière » et « la petite rivière », « la montagne *pointue* » et « la montagne *allongée* »... La désignation des noms de lieux s'est donc faite, dès l'origine et dans toutes les langues du monde, grâce à deux éléments qui se retrouvent pratiquement dans tous les cas : un élément *générique* qui traduit la forme de relief ou le phénomène hydrographique ou le type d'unité territoriale : la *montagne*, le *lac*, la *ville*, le *champ* ; puis un élément *spécifique* qui définit davantage, en l'individualisant, le lieu en question, soit en le décrivant, soit en le liant à une personne ou à un événement : la fontaine *du Roi*, la montagne *blanche*, la dalle *des morts* ...

GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES

À première vue, cette distinction est nette et offre peu de difficultés. La réalité est cependant souvent plus complexe. Il arrive par exemple qu'un terme générique soit suffisant, dans le contexte géographique où un nom est employé, pour spécifier un lieu à nommer. La *soufrière*, terme générique qui désigne un phénomène fréquent dans les régions de volcanisme actif, peut suffire à individualiser un lieu dans d'autres régions où ce type d'activité volcanique est plus rare.⁴ Ainsi, un élément générique, par sa rareté même, peut tenir lieu de terme spécifique. Ce phénomène est lié à la fréquence de l'accident ou du lieu à désigner et à la règle dite de *négativité relative*.⁵ Difficile est le problème de l'emploi d'un terme linguistiquement générique par des habitants du lieu qui l'utilisent comme un désignatif spécifique. Pour les gens de l'île d'Orléans (province de Québec), celle-ci s'appelle *l'Île* sans plus ; les gens de la *Côte-Nord*⁶ (du Saint-Laurent) se disent de *la Côte*.

Ce problème est omniprésent dans la toponymie des régions de peuplades ou de langues dites primitives, d'autant plus qu'en de tels milieux la toponymie fait en général une très large utilisation des éléments descriptifs (grande île, pointe boisée, chute carrée, etc.) et au contraire utilise peu les emprunts de type dédicatoire. La ville la plus importante de la Côte-Nord, *Sept-Îles*, se dit, en langue montagnaise, simplement *La Baie (Wašat)* ; pourtant, les baies n'y sont pas rares et la langue montagnaise a, pour désigner les accidents topographiques, un vocabulaire plusieurs fois plus riche que le nôtre.

Il ne s'agit pas là d'une distinction académique et d'un faux problème. En effet, très différente sera l'application des règles reconnues en toponymie,

⁴ On pourrait ici citer de nombreux exemples, comme : le Piedmont, les Détroits, l'Échourie, le Barachois, le Havre, l'Alpe, le Pain de sucre ...

⁵ Voir l'article de M. Pospelov dans le présent recueil.

⁶ Dans l'expression *Côte-Nord*, il faut noter qu'il n'existe pas de terme spécifique. Celle-là constituant pourtant la forme complète du toponyme, peut-on considérer Nord comme l'élément spécifique ?

pour l'adaptation des noms, leur traduction, leur classification, leur comportement grammatical dans le langage, selon qu'il s'agit d'un terme générique ou d'un terme spécifique.

Les génériques

Non seulement le problème de la distinction des éléments constitutifs des expressions toponymiques a été jusqu'ici escamoté, mais on peut dire que tout le champ des termes génériques employés en toponymie a été trop peu exploré. L'étude de ce que l'on pourrait appeler les *toponymes communs* n'a, jusqu'à maintenant, été faite que dans des dictionnaires ou lexiques de terminologie géographique, soit généraux, soit spécialisés dans une branche particulière.⁷ Mais il faudrait aussi que l'étude en soit faite dans le contexte toponymique, c'est-à-dire en étudiant les rapports entre la terminologie géographique employée et le milieu ou le lieu précis où elle est appliquée.⁸ Doit-on dire *baie d'Hudson* ou *mer d'Hudson*,⁹ *mer d'Aral* ou *lac d'Aral*, *plaine du Saint-Laurent* ou *vallée du Saint-Laurent*?¹⁰ Ce secteur de la toponymie a été fort peu étudié. C'est dommage puisque c'est le seul où la géographie constitue une référence exclusive. En effet, les géographes devraient ici exercer un contrôle absolu, afin d'éviter que le vocabulaire géographique ne se détériore par les usages d'une toponymie trop peu scientifique. La géographie pourrait ici apporter une contribution précieuse en prolongeant ses différentes branches — géographie rurale, géomorphologie, géographie administrative... — du côté d'une toponymie générique correcte, autant géographiquement que linguistiquement.

Les spécifiques

Quant au vocabulaire qui spécifie les désignations toponymiques, il est aussi riche que la langue elle-même. Il y a là, bien sûr, matière à toutes les études linguistiques imaginables. Pour notre part, il nous intéresse surtout de voir à quels types de faits ou de phénomènes géographiques s'applique cette toponymie. On a déjà dit que la toponymie s'intéressait à tous les noms de lieux, quels qu'ils soient. Encore faut-il préciser que certains types d'espace ont été beaucoup moins que d'autres l'objet de la sollicitude des toponymistes.

Les lieux habités, les agglomérations tout particulièrement, ont été tôt nommés et la science toponymique en a colligé des listes et étudié l'origine et la

⁷ Il faudrait ici citer le *Vocabulaire de géomorphologie* de H. BAULIG, Paris, 1956 et *Le dictionnaire des glaces flottantes* de Louis-Edmond HAMELIN, Québec, 1959. Mentionnons aussi le vocabulaire de géographie rurale sur lequel l'Union géographique internationale travaille actuellement et qui touchera l'ensemble de la terminologie des structures agraires.

⁸ Un bel exemple de ce genre d'études se retrouve dans la communication de Camille BLANCHARD, *Les noms des cours d'eau des Alpes cottiennes*, in : *Congrès international de toponymie et d'antitoponymie*, Bruxelles, 1949, Louvain, 1951, tome II, p. 324-335.

⁹ Notons qu'Élisée Reclus, en 1890, recommandait d'utiliser le générique *Mer* pour *Mer d'Hudson*.

¹⁰ D'adroites réflexions ont été présentées par Jean-Claude DIONNE : *Pour un emploi rationnel des termes géographiques appliqués aux littoraux de l'Arctique canadien*, in : *Canadian Geographer - Le géographe canadien*, Ottawa, vol. 7, n° 3, 1963, p. 116-131.

signification. Il en est de même des autres lieux-dits, des oronymes, des hydronymes.

Plus rares déjà sont les études qui ont porté sur les noms de routes et autres voies de communications. L'odonymie est pourtant une branche riche de la toponymie. Et il n'est pas inutile de mentionner qu'avec le développement explosif des milieux urbains et des voies de communications, l'odonymie s'est fait doubler sinon supplanter par le mal du xx^e siècle, la numérotation. En proportion, les rues, les chemins, les routes maritimes, les *rangs* ont de moins en moins de noms. Il y a donc un travail énorme à faire pour retrouver les noms que les chiffres sont en train de reléguer dans l'oubli et aussi, tâche plus lourde encore, pour préciser des normes et des principes raisonnables pour le choix des milliers d'odonymes qui, chaque jour, doivent s'imposer et dont la prolifération ira d'ailleurs en accroissement constant.

Un autre groupe de sujets toponymiques a été fort négligé par les toponymistes, celui des noms de régions.¹¹ Par tradition, le toponymiste préfère étudier les micro-milieux, c'est-à-dire les toponymes ponctuels qui, la plupart du temps, se rapportent à la résidence ; généralement, il s'intéresse moins aux noms de régions et à ceux des grands ensembles.

LES ASPECTS DIMENSIONNELS

Ainsi, au Canada par exemple, les études toponymiques sont pauvres, particulièrement sur le plan de la différenciation spatiale. Dans le Québec, il en est ainsi du classique *Dictionnaire des paroisses*.¹² De même, un relevé pourtant intéressant sur la Beauce (Canada) s'est peu préoccupé de la hiérarchie régionale.¹³ Également dans le sillage d'une optique traditionnelle sont les réflexions pourtant fécondes de Jean Poirier.¹⁴ De son côté, le Comité permanent canadien des noms géographiques (Ottawa) déclare ne pas habituellement considérer les noms de régions.

Aussi, dans la littérature, si certains auteurs mentionnent la « dimension des entités géographiques »,¹⁵ nous chercherions en vain une classification systématique des toponymes sur le plan de l'étendue des régions. Pourtant, un certain état d'hierarchie régionale caractérise les sujets d'études des linguistes, historiens ou géographes.

Cette attitude explique peut-être que les régionymes existants sont très souvent insatisfaisants. Donnons quelques exemples canadiens. L'expression « Territoires du Nord-Ouest » représente mal la position pourtant orientale de

¹¹ Au risque de commettre un barbarisme et de choquer les puristes, nous sommes tentés de suggérer le mot « régionymes ».

¹² MAGNAN, H., *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, mai 1925, 737 pages.

¹³ GRENIER, F., *Les noms de lieux de la Beauce*, travaux de l'Institut de géographie de l'université Laval, Québec, n° 15, 1965, 99 pages. Liste attentive des noms de routes, chemins, côtes, traverses, rivières et lacs, îles, rangs, lieux-dits, pics, gares, villages et rapides.

¹⁴ POIRIER, Jean, *Toponymie, Méthode d'enquête*, Québec, 1965, p. 19.

¹⁵ Voir l'opuscule de Michel BROCHU, *Normes et principes généraux de toponymie*, Les Éditions Ferland, Québec, 1962, 16 pages.

cette région. En effet, dans la zone du Moyen-Nord, c'est plutôt le Yukon qui mériterait l'appellation de Nord-Ouest alors que, dans les zones du Grand-Nord et de l'Extrême-Nord, la masse des terres suggérerait bien davantage l'expression « Nord-Est ». Le passé historique des Territoires ne justifie pas entièrement l'utilisation impropre actuelle.

Les termes employés pour désigner les fuseaux horaires du Canada fournissent un second exemple de toponymie régionale boiteuse. L'heure légale dite « de l'Atlantique » ne comprend pas toute la façade canadienne de cet océan. « L'heure de l'Est », malgré la localisation suggérée par cette expression, évite « les Maritimes » mais se rend hardiment jusqu'au Manitoba. « L'heure du centre » ne rappelle que l'une des façons discutables de parler du centre du Canada. Inacceptable est « l'heure des Rocheuses » en pleine Saskatchewan. L'heure dite « du Pacifique » a également une façade sur l'océan arctique. Les expressions utilisées pour décrire les fuseaux horaires du Canada sont donc choquantes du point de vue de la stricte situation géographique.

Les noms des régions englobantes sont souvent négligés et l'on a longtemps parlé de « Province de Québec » pour sa seule partie méridionale. La « plaine de Montréal » est une expression doublement ambiguë sur les plans fonctionnel et terminologique. Les expressions « Canada utile », « Canada habité », d'abord notes descriptives, sont devenues par la force des choses des choronymes ; elles sont insatisfaisantes car leur connotation méridionale n'englobe ni toutes les parties utiles ni tous les lieux habités du pays ; mieux vaudrait parler de Canada de base.

Non seulement faut-il refaire une bonne partie de la paléotoponymie régionale mais créer une néochoronymie afin de rencontrer les besoins politiques du monde et exprimer les résultats de la nouvelle régionalisation administrative. C'est donc un vaste domaine dans lequel, dorénavant, les toponymistes devront consciemment œuvrer.

Le champ de la choronymie peut être entrevu sous divers éclairages. Le moyen le plus élémentaire concerne la classification dimensionnelle des espaces. Au fur et à mesure du développement de la théorie générale d'une choronymie totale et de l'emprise des sciences régionales elles-mêmes, des solutions plus raffinées verront naturellement le jour. Contentons-nous de suggérer ici une classification sommaire des choronymes selon leurs dimensions :

1. *Lieux très petits*

Généralement, il s'agit d'espaces restreints qui n'ont pas de consécration juridique, politique et administrative. Par exemple : les pièces et les étages d'un immeuble, voire même d'une maison, un immeuble, une gare, une parcelle de ferme, une « terre » (lot) ou un *homestead*, un rapide, un « portage », un ruisseau, une petite île, un carrefour routier, un havre ...

2. *Micromilieus*

Ils correspondent à l'« habitat groupé » ou à des phénomènes naturels à l'échelle de quelques milles seulement. Sujets préférés des toponymistes.

Un village, une rue, un chemin, une paroisse, un *township*, une ville, une rivière, un lac, une colline ...

3. *Mésorégions* (de l'ordre de 10,000 km²)

Celles-ci correspondent souvent à une structure régionale de première intégration. Par exemple : un comté, une petite région (e.g. la Basse-Beauce au Canada), un département français ...

4. *Macrorégions* (de l'ordre de 100,000 km²)

Pour de vastes régions complexes et intégrantes. Par exemple : chacune des dix régions géographiques du Québec méridional, l'Italie du Nord, les détroits Parry ...

5. *Mégarégions* (de l'ordre de 1,000,000 km²)

L'Europe du marché commun, groupe de provinces canadiennes (e.g. Alsama), régions géomorphologiques mondiales proposées par l'Union géographique internationale en 1964 ...

6. *Superterritoires* (de l'ordre de 10,000,000 km²)

Europe, Canada, Océan arctique ...

7. *Masses ultra vastes* (de l'ordre de 20,000,000 km² et plus)

U. R. S. S., Afrique ...

Suivant leur dimension propre, les différents espaces politiques de même que les régions géographiques classiques apparaissent dans l'une ou dans l'autre de ces catégories dimensionnelles.¹⁶

De nombreux problèmes guettent toute étude régionale. L'un des plus difficiles concerne les limites extérieures des régions à nommer. La question des frontières régionales se pose différemment suivant le type des régions considérées et les connaissances factuelles des choronymistes. Quand la frontière ne se trouve pas à coïncider avec des limites administratives bien définies, il faut souvent se résoudre à considérer que les partages sont moins des lignes fines que des limbes larges.

De plus, les frontières sont sujettes à déplacement. Que l'on songe à celles du Canada lui-même, très petit pays laurentien à l'origine mais dont les horizons politiques s'agrandissaient encore en 1949 lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Il en est de même du « Canada occidental », un temps sis à l'est du lac Supérieur mais dont les limites orientales actuelles sont à 300 milles environ à l'ouest du même lac. Une région géographique est un espace habité ou parcouru par des êtres vivants dont la destinée est pleine de contingences. Dans ces conditions, une certaine imprécision des limites ne fait que refléter la réalité. Cette constatation ne peut cependant servir d'excuse à une limologie insuffisante. La toponymie doit donc s'ajuster à la mobilité des espaces géographiques.

¹⁶ Quelques exemples de toponymes régionaux appartenant à la plupart de ces classes dimensionnelles apparaissent dans : Louis-Edmond HAMELIN, *Noms de régions*, dans le présent recueil.

D'autres aspects du champ de la toponymie régionale apparaîtront dans la présentation de la toponymie nominative.

UNE CHORONYMIE TOTALE

En somme, les sujets toponymiques sont plus nombreux que ne le laissent deviner les champs d'intérêt de la toponymie traditionnelle. Si l'on parlait d'« espace » et non de « lieu », de « choronymie » et non de « toponymie », déjà indiquerait-on la largeur du champ de cette science et la variété de ses sujets. C'est pourquoi nous proposons, pour désigner la science des noms de lieux, d'employer le nom *choronymie* dont l'étymologie nous semble plus conforme que celle de *toponymie* à la définition englobante de cette science qui porte sur l'ensemble des sujets que nous avons plus haut mentionnés et dans les optiques qu'il nous faut maintenant préciser. La *choronymie* traite autant des *toponymes* (noms de lieux) que des *régionymes* (noms des grands espaces), autant des *hydronymes* (noms des cours ou des surfaces d'eau) que des *terranymes* (noms des éléments terrestres) et même des *aéronymes* (noms des espaces aériens) et des *glacionymes* (îles de glace).

Pour compléter ce chapitre sur les *sujets choronymiques*, il faut ne pas oublier certains aspects qualitatifs qui peuvent altérer les noms de lieux. Les sujets choronymiques peuvent en effet se modifier selon des contingences fort variées dont il serait intéressant de dégager des enseignements précieux et, sans doute, des comportements-types et même des règles. À titre d'exemple, mentionnons le cas du portage (sentier, en général en forêt, qui contourne des rapides ou qui franchit une ligne de partage des eaux et qu'on emprunte pour « porter » les canots d'un point à un autre) qui, en langue montagnaise, s'appelle *Kaškametawaišištakan* en été et *Kaškampetšonan* en hiver. Signalons aussi le cas des toponymes turcs qui varient selon la couleur des paysages. De tels aspects qualitatifs et relatifs permettent d'expliquer que les *Territoires du Nord-Ouest* sont au nord-est du Canada, alors que les *Cantons de l'Est* sont au sud-ouest du Québec, ou encore qu'en se dirigeant vers le sud, en partant de Berthierville (Québec), on dit : « aller au nord ».

Les sujets choronymiques sont donc variés. Ils sont aussi mouvants et changeants. Rien de tout cela ne doit échapper à l'optique du choronymiste.

LES OPTIQUES DE LA CHORONYMIE

Il existe bien des manières d'aborder l'étude des noms de lieux. Nous voudrions en signaler trois principales, qui correspondent à autant de démarches scientifiques fort différentes : l'approche *génétique*, l'approche *nominative*, l'approche *administrative* (dans le sens de la consécration des usages par des autorités administratives).

CHORONYMIE GÉNÉTIQUE

L'expression « *toponymie génétique* », dans l'état actuel du développement de la science des noms de lieux, constitue presque une totologie. La toponymie

traditionnelle, en effet, s'est presque exclusivement préoccupée, jusqu'à récemment, de l'origine des noms de lieux. Cela même, nous l'avons déjà dit, a été fait dans une optique relativement restreinte puisque seuls — ou presque seuls — les aspects linguistiques étaient retenus. En un sens, cela a été loin d'être malheureux, puisque cette démarche génétique et linguistique a permis, grâce aux remarquables travaux de Dauzat, de Rostaing, de Deslandes et d'autres, de mettre au point des méthodes d'analyse et de classification des noms de lieux d'après leurs origines et leurs évolutions linguistiques. De ce côté-là, la toponymie a un acquis considérable et il faut s'en réjouir.

Mais il faut mentionner que la choronymie génétique, pour ne pas demeurer fragmentaire, doit, en plus d'étudier l'origine « linguistique » des noms de lieux et leur évolution, s'attacher à explorer tous les champs sémantiques à l'intérieur desquels chacun des toponymes s'est mû, dans l'espace comme dans le temps, s'attarder à en découvrir l'explication et même la justification géographique, historique, folklorique... Dans cette optique, la choronymie se consacre à l'étude de la relation entre un lieu et la manière par laquelle, traditionnellement, on s'y réfère.

La découverte de l'origine des noms de lieux mène naturellement à leur classification. Sous cet aspect, il sera facile de distinguer au moins quatre types : 1° les choronymes *descriptifs* ; 2° les choronymes *historiques* ; 3° les choronymes *dédicatoires* ; 4° les choronymes *d'appartenance*.

Les choronymes *d'appartenance* intéressent l'histoire et le droit, leur étude pouvant être révélatrice, par exemple, des anciennes structures de propriété.

Les choronymes *dédicatoires*, dont la fréquence tend de nos jours à augmenter, éclaireront, pour leur part, des aspects sociologiques, culturels, psychologiques même des sociétés qui les ont engendrés. Assez révélatrice, par exemple, peut être la fréquence, à une certaine époque, des noms de lieux d'origine religieuse (l'excessive abondance des *agiotoponymes* au Québec est bien connue), ou encore la répartition sur un territoire des *antbropotoponymes*¹⁷ liés à des faits militaires.

Les choronymes que nous appelons *historiques* sont ceux qui se rapportent à des faits, réels ou imaginés, dont l'histoire aura le souci de vérifier la véracité. L'importance et l'échelle du fait auquel se réfère un choronyme détermineront s'il s'agit vraiment d'un choronyme que l'on peut qualifier d'*historique*, ou plutôt d'un choronyme *folklorique* ou *anecdotique*.

Beaucoup plus importants, en nombre et en intérêt (pour les géographes), sont les choronymes *descriptifs*. Ils peuvent en effet constituer des témoins d'une grande valeur pour la reconstitution des anciens paysages, des anciens milieux, pour la découverte des sites d'occupation humaine disparue, pour la précision de certains faits que la géographie historique, la géomorphologie ou la biogéographie ne peuvent découvrir par leurs propres moyens. Ici encore, une

¹⁷ Notons ici un petit problème de terminologie et de classification. Les *antbropochoronymes* peuvent être des choronymes *d'appartenance* ou des choronymes *dédicatoires*. Par ailleurs, les *agiochoronymes* ne peuvent évidemment être que *dédicatoires*. D'un autre côté, des choronymes *dédicatoires* peuvent être formés à partir de choronymes étrangers. Y aurait-il lieu de créer des néologismes pour chacun de ces types de choronymes ?

terminologie reste à préciser. Selon que les choronymes décrivent la forme du terrain, la végétation du lieu, sa faune, devra-t-on parler de *morphonyme* ou de *morphochoronyme*, de *botanyme* ou de *phytochoronyme*, de *zoonyme* ou de *zoochoronyme* ?

La classification des choronymes, en général comme à l'intérieur de chacune des régions étudiées, est indispensable à une systématisation de la choronymie. Cela d'ailleurs a déjà été fait, surtout par Deslandes.¹⁸ Mais il faut aller plus loin. En adoptant une méthode qui est essentielle à toute démarche qui implique la géographie, il faut, de façon systématique, porter sur cartes les répartitions des noms de lieux, selon leurs diverses caractéristiques, en particulier selon leurs caractères génétiques. Cela permet de déterminer des *aires choronymiques* dont la connaissance, on le verra plus loin, sera extrêmement précieuse pour révéler à la linguistique, à l'histoire, à la géographie, à l'archéologie, des éléments que seule la choronymie peut recéler. Notons que ce travail est déjà amorcé. De nombreuses communications lors des congrès internationaux d'onomastique ont adopté cette méthode. Signalons aussi l'énorme travail qu'a fait la Direction des noms géographiques aux États-Unis sous la direction de M. M. Burrill : la répartition, à partir de cartes de l'ordre d'un mille au pouce, des diverses classes de toponymes aux États-Unis. Cette recherche a incontestablement fait avancer d'un grand pas la choronymie américaine.

La choronymie génétique a donc déjà une tradition. Il faut la prolonger en l'enrichissant, en y introduisant aussi des méthodes nouvelles, comme les méthodes cartographiques raffinées, les méthodes statistiques, ou même des méthodes mécanographiques. Il serait, par exemple, facilement imaginable d'encaisser dans les mémoires d'un ordinateur électronique autant de cartes descriptives qu'il y a de toponymes dans un pays ou une région, cartes qui seraient conçues sur la base d'un certain nombre de descripteurs (localisation, type de choronyme, échelle, origine, date de création ou de consécration, langue, etc. ...) qui serviraient par la suite à des classifications, à des recoupements, à la découverte de la fréquence des choronymes, de leur tendance à l'agglomération, à la définition même des aires ou des périodes choronymiques. Il y a là, croyons-nous, un champ aussi fertile que nouveau.

CHORONYMIE NOMINATIVE

L'intérêt de la choronymie génétique ne doit pas, cependant, porter ombrage à une autre branche extrêmement importante de la choronymie, la *choronymie nominative*. En réalité, la toponymie est peut-être moins encore une science historique que pratique, c'est-à-dire qu'en plus de se consacrer à l'étude des toponymes existants, elle doit fournir les normes nécessaires à la création de néologismes. La toponymie traditionnelle, plus tournée vers le passé que vers l'avenir, s'est peu préparée à jouer ce second rôle. Pour une part, elle

¹⁸ DESLANDES, M., *Toponymie*, Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1961 et 1963, 2 volumes.

ignore même les pressants besoins du monde en nouveaux noms de lieux ; songeons qu'il faut répondre non seulement à l'intégration politique mondiale actuelle mais à la multiplication des études géographiques régionales, à la fondation de centres d'habitat, à l'incorporation de nouveaux territoires dans l'écoumène ; avant peu, il faudra même couvrir de noms appropriés les lieux et milieux des autres corps célestes et une *astronymie* commencera vraisemblablement sa carrière par une *sélénonymie*. Face aux perspectives, le chemin parcouru apparaît bien court.

La choronymie nominative s'abreuve d'abord aux diverses disciplines particulières que nous ne faisons que mentionner.

On le sait, la toponymie a longtemps été l'affaire exclusive de la *linguistique*, reconnue comme « principe essentiel de cette science ». ¹⁹ Au Canada, malgré des ouvrages généreusement surtitrés, tels *Normes et principes généraux de toponymie* ²⁰ et *Principes et Directives* du comité permanent canadien des noms géographiques à Ottawa, les questions discutées se rapportent presque exclusivement à la grammaire, à l'orthographe, à l'adaptation des mots indigènes et à la traduction de l'anglais au français.

D'autres toponymistes, souvent indépendants du premier groupe, s'appuient au contraire sur l'*histoire*. Au Canada, quelques chercheurs, dont Pierre-Georges Roy et C. H. Armstrong, ont fait appel à cette discipline. Dans l'ensemble, les études toponymiques semblent en Europe avoir été inspirées davantage par la linguistique alors qu'au Canada français, elles l'ont été surtout par l'histoire. Cela ne veut pas dire que, dans le Québec, la toponymie a respecté suffisamment les données historiques ; au contraire, des milliers de noms indigènes, de mots européens d'avant les découvertes officielles puis de noms français auraient dû être conservés. L'histoire permet de connaître la stratigraphie chronologique. Ainsi, d'après Jean Mercier, le Sud-Est du Québec a été désigné par quatre principales expressions : *Eastern Townships* de part et d'autre de 1800, « *Townships* de l'Est » vers 1850, « Cantons de l'Est » à partir de 1862 et « Estrie » qui est apparu sur une carte en 1946.

Grâce à Luc Lacourcière et à quelques-uns de ses prédécesseurs, le *folklore* a commencé à apporter sa propre contribution. ²¹

En réaction contre une fausse « géographie linguistique », l'un de nous a voulu définir la vraie participation de la *géographie* aux études toponymiques : « Celles-ci pourraient fournir des corroborations intéressantes, sinon probantes à certaines théories géographiques. Elles peuvent aussi fournir des modes de représentation éloquentes de phénomènes géographiques. Elles peuvent enfin servir à établir la problématique d'une région étudiée. » ²² D'une façon plus élémentaire, la géographie est utile à cause de la forte proportion des mots attachés aux phénomènes naturels.

¹⁹ ROSTAING, Charles, *Les noms de lieux*, Paris, PUF, 1945, 134 pages ; page 6.

²⁰ BROCHU, Michel, *Normes et principes généraux de toponymie*, déjà cité.

²¹ LACOURCIÈRE, Luc, *Toponymie canadienne*, in *Études sur le parler français au Canada*, Québec, 1955, pages 199-220.

²² DORION, Henri, *Toponymie et géographie*, ACFAS, 1960, texte non publié.

De plus, il faut considérer aussi l'apport des sciences proprement *administratives* pour mieux ajuster les choronymes aux problèmes de frontières, de juridiction et d'organisation politique des territoires.

Enfin, l'art *cartographique* ne peut rester étranger à la nomenclature des noms de lieux car c'est la carte souvent qui consacre un terme ; il en aurait été ainsi du fleuve « Saint-Laurent », appellation consacrée par la carte de Mercator en 1569.

Des lecteurs pourront être choqués de la présentation en liste des principales disciplines jugées utiles aux études toponymiques ; pourtant, cette façon ne fait qu'illustrer la formule trop souvent monogénétique de la plupart des chercheurs dans ce domaine. Mais on le voit, pas plus l'interprétation d'un ancien nom que la création d'un nouveau terme ne peut généralement reposer sur l'éclairage exclusif d'une seule discipline. D'après cette observation, nous paraît pour le moins peu heureuse la suggestion de Michel Brochu de désigner des points du détroit d'Hudson, pourtant englacés une grande partie de l'année : *Pointe du Soleil d'Afrique* et *Cap du Palmier*.²³ L'argument historique (le nom des navires de d'Iberville) ne saurait effacer le contre-sens géographique évident que ces toponymes auraient fait naître. Un toponyme valable aux yeux d'une science doit être abandonné s'il est incompatible avec des données d'autres sciences ou avec des principes reconnus. Ainsi, et avec raison, la phonétique déconseille, dans les langues officielles du Canada, l'utilisation de trop longues expressions descriptives esquimaudes. Ces mots sont difficiles non seulement à prononcer mais à écrire ; en fait, la graphie romane de *Tuktoyaktuk* connaît sept variations. Résonnant mal au féminin, le gentilé « Madelinot » devrait être abandonné au bénéfice de « Madelinien ». Un toponyme est comme un produit fini, sa création est exigeante. C'est l'optique interdisciplinaire, réalisée dans un homme mais bien mieux dans une équipe, qui indique la démarche à suivre.

La néotoponymie doit se renouveler sur d'autres plans que celui des disciplines. Nous pensons particulièrement à la dimension spatiale ; comme il a été exposé précédemment, il ne s'agit pas seulement de donner des noms à des gares, à des bureaux de poste et à des montagnes, à des routes, à des lacs et à des cours d'eau ; il faut pourvoir à tous les échelons de l'espace une choronymie appropriée. La paléogéographie crée un besoin supplémentaire car il faut aussi nommer des régions correspondant à des phénomènes disparus (par exemple, la *mer de Champlain* dans le Québec, au Quaternaire).

De plus, les besoins en nouveaux termes concernent aussi bien le domaine générique que le domaine spécifique, bien que la distinction entre ces deux aspects, on l'a vu, ne soit pas absolue. *Lake River* sur la *baie James* pêche sous tous rapports. Du côté générique, il faut bien s'assurer de n'employer qu'à bon escient les termes d'un vocabulaire génétiquement bien défini.²⁴ Tout abrupt n'est pas une falaise. En aval des Trois-Rivières, le Saint-Laurent est un estuaire. La plupart des îles individuelles de l'archipel de la Madeleine dans le golfe Saint-Laurent n'en sont point, étant rattachées les unes aux autres par

²³ BROCHU, Michel, *Le défi du Nouveau-Québec*, Montréal, 1962, aux pages 132 et 135.

²⁴ Voir l'article de Jean-Claude DIONNE, déjà cité.

des atterrissements sableux. Pour décrire les deux moitiés opposées mais alignées du lac Albanel, l'un de nous a proposé le terme générique d'«aile», comme étant mieux approprié que les mots concurrents «baie» ou «bassin».

De semblables précautions devront être prises pour les termes spécifiques des toponymes. Sur ce plan, beaucoup d'erreurs auraient pu être évitées ; par exemple, le ministère des Terres et Forêts du Québec a cru bon de changer le toponyme *Payne* (une rivière de l'Ungava arctique) pour *Arnaud* (nom d'un Oblat missionnaire qui, pourtant, n'a jamais œuvré dans ce bassin hydrographique !). Pour les spécialistes des sciences régionales, nombreux sont les moyens de créer un qualificatif régional acceptable. Souvent, les termes d'un même groupe se définissent mieux l'un en fonction de l'autre ; l'on peut alors utiliser soit la promotion hydrographique (par exemple : *haut, moyen et bas estuaire*) ou l'opposition absolue (*Haute-Beauce et Basse-Beauce*) ou la gradation d'intensité (par exemple : *Moyen-Nord, Grand-Nord et Extrême-Nord*, établis à la suite d'un indice nordique global). Dans bien des cas, une certaine classification simple peut être bâtie à partir de la quantification de certaines données ; des seuils d'altitude et de pente pourraient ainsi définir les collines, les monts et les différents volumes montagneux. Bref, en ce qui concerne l'aspect spécifique des noms de lieux, ce sont presque toutes les règles de la choronymie totale qu'il faudrait rappeler.

Enfin, un choronyme doit être simple, expressif et commode ; il doit être compris du premier coup à la lecture ou à l'écoute. C'est la meilleure façon d'éviter la naissance hâtive de sens dérivés. Ainsi, pour désigner, près de la Témiscamie, une modeste boursoufflure de quartzite caractérisée par l'aspect blanchâtre des débris que ne parvient pas à voiler une pessière trop chétive, l'on a suggéré l'expression de *colline blanche*.²⁵

Des trois principales voies par lesquelles des néochoronymes commencent une carrière : promotion officielle d'un terme populaire local et bien senti, suggestion faite au hasard et recherche spécifique, c'est la dernière qui devrait devenir le principal foyer de production. Nous pensons particulièrement, suivant le mot d'Anne Hébert, « à ces paysages d'avant l'homme qui attendent d'être nommés » ; car dans les oasis pionnières du Moyen-Nord du Canada, il se fait par tous et chacun une attribution intolérable de toponymes banals ; aussi, le rythme de remplacement de ces termes peu heureux est-il très rapide, parfois même annuel, ce qui encombre inutilement les archives. La toponymie nominative n'est donc pas seulement une adroite création savante ; elle doit être prolongée par une législation qui l'encourage et surtout qui veille à l'ajuster aux réalités nouvelles.

CHORONYMIE ADMINISTRATIVE

Un troisième secteur de la choronymie est celui de la choronymie administrative, c'est-à-dire cette démarche par laquelle les administrations, les

²⁵ HAMELIN, Louis-Edmond, *La Colline Blanche au nord-est de Mistassini. Géomorphologie et sciences humaines*. Travaux divers, n° 6, du Centre d'Études nordiques, Québec, 1^{er} tirage 1964, p. 10.

organismes officiels consacrent les choronymes déjà en usage, après en avoir vérifié la genèse, l'exactitude et le bien-fondé, ou créent officiellement les choronymes nouveaux suggérés par les personnes compétentes en la matière. Il est donc normal de considérer comme des prérequis la choronymie génétique et la choronymie nominative.

Le champ de la choronymie administrative embrasse, en un sens, tous les autres secteurs de la choronymie, puisque son rôle est de consigner toutes les appellations utilisées ou à utiliser, d'en préciser la forme, d'en fixer l'usage. Les organismes officiels qui surveillent et contrôlent la toponymie de leurs territoires respectifs devront donc inscrire leur activité dans l'optique d'une *choronymie totale*, touchant tous les sujets choronymiques, génériques comme spécifiques, toponymes comme régionymes, noms de lieux comme gentilés, utilisant autant les démarches génétiques que l'étude nominative, faisant appel à toutes les sciences auxiliaires opportunes, utilisant toutes les méthodes, historique, linguistique, statistique, mécanographique au besoin. Il y a là matière à un programme ambitieux. Mais nous croyons que c'est à ce prix qu'un corpus choronymique consistant a des chances de se constituer et de se perpétuer.

La choronymie administrative aura aussi à faire face à des problèmes particuliers dont la nature pourra largement varier selon les cadres nationaux ou administratifs où la choronymie locale évolue, selon des contingences qui peuvent varier à l'infini : types et nombre de langues en présence, caractère écrit ou oral de la toponymie traditionnelle, alphabets en usage, état et accessibilité des documents, caractères du milieu ou du contexte dans lequel est née et s'est développée la choronymie, degré d'occupation du territoire, mobilité du peuplement et partant de la choronymie, etc. ...

Ces problèmes particuliers toucheront la vérification de tous les noms de lieux ou de régions, la normalisation des noms en usage²⁶ (quant à leur graphie, à leur orthographe,²⁷ à leur comportement grammatical, quant à l'utilisation des diacritiques, des traits-d'union, des majuscules ...), leur traduction (d'abord son opportunité, puis la manière de la réaliser), la consignation des noms de lieux dans des répertoires fonctionnels, la surveillance du développement des choronymes parallèles et de la prolifération des homonymes, le contrôle des glissements métonymiques, le freinage des changements évitables, et même l'amélioration qualitative de la choronymie.²⁸ Cette dernière activité n'est bien sûr pas la plus facile, puisqu'elle requiert des organismes impliqués un niveau culturel élevé et une conscience très aiguisée à la fois de tous les aspects de la choronymie totale et de tous les éléments historiques, géographiques et culturels

²⁶ L'écriture des noms géographiques constitue à elle seule un problème d'une ampleur et d'une complexité énormes ; nous ne l'aborderons pas ici, l'un de nous préparant un ouvrage important sur la question.

²⁷ Ainsi les Commissions devront toujours se tenir en garde contre ce que Deslandes (*opus cité*, I, p. 154) appelle le « préjugé de la chose écrite » et veiller à rectifier au besoin toutes les orthographes incorrectes.

²⁸ Une présentation systématique et fort intéressante de ces problèmes a été faite par monsieur AUROUSSEAU : *The Rendering of Geographical Names*, Londres, Hutchinson University Library, 1957, 145 pages.

qui méritent d'être traduits par une choronymie soucieuse de refléter vraiment le pays qu'elle nomme.

LA CHORONYMIE APPLIQUÉE

Le développement d'une choronymie administrative consciente et cohérente constitue déjà une application des autres démarches choronymiques. Nous voudrions cependant réserver l'expression *choronymie appliquée* à cette branche de la choronymie totale qui met le trésor choronymique des diverses régions du globe au service de la recherche dans diverses disciplines pour lesquelles la choronymie constitue un apport ou une référence utile.

Trois séries de faits choronymiques pourront appuyer ou orienter les recherches de sciences pour lesquelles, en l'occurrence, la choronymie joue le rôle de science auxiliaire : a) la fréquence des choronymes, b) leur répartition, c) la nature de leur évolution. Les découvertes et les classifications de la choronymie génétique, disposées sur les *cartes choronymiques*, permettront d'établir les *aires choronymiques* et la fréquence des types de choronymes ; l'utilisation diachronique de ce procédé permettra d'en déceler l'évolution. Mais il est évident que les méthodes de la choronymie, surtout dans son rôle de science auxiliaire au service d'autres disciplines, varieront largement selon que les buts poursuivis seront de nature géographique, historique, folklorique, archéologique, linguistique, sociologique, etc. ...

Il serait sans doute impertinent de notre part de vouloir indiquer aux linguistes, aux historiens, aux folkloristes les ressources énormes que la choronymie peut receler au bénéfice de leurs sciences respectives. Mais permettons-nous, seulement pour mémoire, de rappeler que la choronymie peut servir la linguistique en faisant découvrir la stratification des couches choronymiques, en établissant des parentés, en révélant la répartition actuelle ou passée des formes dialectales, en retraçant les substrats, les adstrats et les superstrats. Mentionnons que ce service peut être compensé par l'apport indispensable de la linguistique pour régler les problèmes de transcription, de translittération ou de traduction des choronymes étrangers.

La choronymie peut aussi servir le folklore dans les régions où les croyances populaires ont présidé au baptême des lieux, ou encore où les lieux-dits sont de nature anecdotique. Il serait, par exemple, facile de retracer presque toutes les légendes qui ont hanté le Saint-Laurent à travers la choronymie de cette région du Québec.

L'utilité de la toponymie pour les sciences archéologiques a déjà été signalée par Barandiaran et par Knudsen dans des congrès d'onomastique,²⁹ de même que l'apport de la choronymie au droit.³⁰

Les choronymes étant des témoins historiques de première valeur parce qu'à la fois liés à un espace et à des événements, il est sûr que l'histoire y trouve

²⁹ Voir, entre autres, BARANDIARAN, Joseph-Michel de, *Rapports entre la toponymie et l'archéologie au pays basque*, et KNUDSEN, R., *Toponymy as a Clue to Scandinavian Archeology*, dans les *Rapports du Congrès international de toponymie de Bruxelles (1949)*.

³⁰ Voir, in *ibid.*, l'article de STRUBBE, Égide, *La valeur de la toponymie pour l'histoire du droit*.

des enseignements fort précieux. La reconstitution du grand itinéraire de Saint-Jacques-de-Compostèle de la France à la Galice, grâce aux cheminements toponymiques, est un exemple bien connu. Aussi, des similitudes toponymiques peuvent quelquefois, à travers les parentés linguistiques, poser des problèmes de nature historique : pensons aux difficiles questions de généalogie ethnique et de parenté, comme celle des Basques et des Ossètes, des Péruviens et des Polynésiens, etc. ...

Quant à l'apport possible de la choronymie aux recherches géographiques, il est aussi manifeste que, jusqu'à maintenant, sous-utilisé. Les limites du présent article nous empêchent de développer ici un point qui, à lui seul, recèle la matière de plusieurs livres puisqu'il touche à une relation d'essence globale : celle qui établit un lien intime entre le monde et le langage qui le nomme et le décrit. La désignation des lieux s'est le plus souvent faite, on l'a dit, par référence au lieu lui-même, très souvent en en donnant une description, morphologique ou autre. Les noms des lieux contiennent donc, en eux-mêmes, une information essentielle au géographe.

Cette information peut mener à poser des problèmes et même à faire des découvertes. Les anciennes aires de défrichement ont été révélées, dans bien des cas, par des études toponymiques.³¹ Dans le delta du lac Saint-Pierre, ce sont des paléotoponymes qui témoignent des microterritoires de chasse (R. De Koninck). L'utilité de la choronymie pour la limologie (science des frontières), exposée par M. Devleeschouwer,³² était déjà signalée dans l'excellent petit livre de Dion sur les frontières de la France. La géographie de la population, qui s'intéresse, entre autres, aux déplacements des peuples, verra dans les axes toponymiques des cheminements qu'il est quelquefois difficile de retracer autrement. La localisation d'anciens lacs maintenant desséchés ou d'anciennes îles maintenant devenues tombolos, la variation des chenaux des rivières ou de la profondeur des havres, l'ennoyage de champs ou de portages, les changements hydrographiques, bref un foule de faits qui intéressent la géomorphologie peuvent être découverts ou indiqués par la choronymie. La biogéographie, la géographie rurale et tous les autres secteurs traditionnels de la géographie peuvent sans doute y trouver aussi leur profit.

Mettre la choronymie au service de la géographie constitue un des aspects de l'intégration de la choronymie dans l'ensemble des sciences géographiques, comme un des moyens de faire de la toponymie une science encore plus utile qu'elle ne l'a été jusqu'à maintenant. Il s'agit là, à notre avis, d'une impérieuse et urgente nécessité, que nous avons déjà signalée.³³

Par ailleurs, les liens intimes entre la choronymie et la géographie se manifestent à d'autres niveaux, comme par exemple dans la mise au point des termes choronymiques génériques d'après un vocabulaire géographique scientifique, dans la réalisation de la valeur descriptive des choronymes, ou encore dans la

³¹ Comptes rendus du Congrès de Bruxelles.

³² DEVLEESCHOUWER, J., *Un limes bilgicus ingevon de la Mer à la Meuse*. Dans les rapports du congrès déjà cité, volume 3, pages 650-657.

³³ DORION, Henri, *Toponymie et géographie*, ACFAS, 1960.

création d'une nouvelle choronymie qui respecte les données géographiques, autant d'ailleurs que les données historiques, linguistiques ou même politiques.

Dans ses sujets, dans ses optiques et dans ses applications, la choronymie constitue donc une science extrêmement vaste. Elle peut être *totale* dans la mesure où aucun de ses secteurs, dont nous avons indiqué les principaux, ne soit négligé. Bien sûr, des études de détail, des monographies, des micro-relevés, comme d'ailleurs des recherches sous l'angle exclusif de la linguistique ou de l'histoire, restent nécessaires, voire indispensables. Ces études doivent continuer à enrichir le corpus d'une science qui, on le voit, bien qu'essentiellement liée à la géographie, est largement polyvalente.

Bref, la choronymie, plus *totale* que la toponymie traditionnelle, se doit d'être plus qu'une nomenclature, plus même qu'un vocabulaire. Elle doit être un langage.

